

# Renseignements

Si vous êtes témoin d'un événement, voici les numéros d'urgence à connaître :

112	N° Urgence européen
15	SAMU
18	SDIS (pompiers)
17	Police ou Gendarmerie

Mairie	
Téléphone	04.67.96.24.65
Astreinte	06.30.36.47.29
Mail	Mairieceyras.contact@gmail.com
Horaires d'ouverture	Le matin : du lundi au mercredi de 09 h à 12h L'après-midi : le jeudi de 14 h à 17h

## Sites internet utiles :

- Services de l'Etat  
<http://www.herault.gouv.fr>

- Pour plus de renseignements sur notre commune  
site internet de la mairie : [mairie-ceyras.fr](http://mairie-ceyras.fr)

## L'alerte sur la commune :

En cas d'incident majeur, l'alerte est donnée par :

- la sirène pour le risque rupture de barrage
- la municipalité, en porte à porte ou téléphone (par la réserve communale, 2 référents par quartier)

# Rappels pratiques

## Catastrophes naturelles

Dès la survenance d'un sinistre, toute personne a la possibilité de demander, à la mairie, une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle et doit déclarer les dégâts à son assurance dans les 5 jours qui suivent le sinistre. Pour être indemnisé au titre des catastrophes naturelles, il faut :  
- que les biens endommagés soient couverts par un contrat d'assurance  
- que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu par un arrêté interministériel.

## Information acquéreurs et locataires

La loi du 30/07/03 du code de l'environnement, dans son article L125-5, oblige à informer l'acheteur ou le locataire de tout bien immobilier (bâti ou non bâti) situé en zone sismique et/ou appartenant à un Plan de Prévention des Risques prescrit ou approuvé. Pour plus de renseignements, contacter la mairie ou se connecter sur le site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr), rubrique Santé-Sécurité / Sécurité civile, IAL

## Moustique tigre

La mobilisation des populations est essentielle. **En particulier, il est très important de supprimer les eaux stagnantes qui permettent la reproduction du moustique, à l'intérieur et surtout autour de son domicile** : enlever les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable, changer l'eau des vases plusieurs fois par semaine, vérifier le bon écoulement des gouttières, mettre à l'abri de la pluie ou supprimer les pneus usagés et tout autre objet pouvant se remplir d'eau, etc. Ces gestes sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques, sources de nuisances et de maladies.

Par ailleurs, les personnes se rendant dans des zones où circulent les virus du chikungunya et de la dengue doivent se protéger des piqûres de moustiques sur place, mais également à leur retour si elles résident dans les départements où le moustique est implanté.

Vague de chaleur		<input type="checkbox"/> il fait très chaud <input type="checkbox"/> la température ne descend pas la nuit <input type="checkbox"/> le phénomène dure depuis plusieurs jours
------------------	--	--

## Comment réagir ?

- Boire beaucoup d'eau (au moins 1,5l/jour), mouiller sa peau plusieurs fois par jour
- Ne pas consommer d'alcool, manger normalement (fruits, légumes, soupe...)
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes, ne pas faire d'efforts physiques intenses
- Maintenir l'habitation à l'abri de la chaleur en fermant les volets
- Prendre des nouvelles de l'entourage
- Pour les personnes fragiles, passer quelques heures dans un endroit frais ou climatisé
- Appeler immédiatement le 15 si une personne est victime d'un malaise



# Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

## Le mot du maire :

Chers administrés,

La sécurité des habitants de Ceyras fait partie des préoccupations de l'équipe municipale.

Le présent document est destiné à vous informer sur les consignes de sécurité à adopter pour faire face aux risques majeurs identifiés sur notre commune. Quelques informations pratiques vous sont aussi délivrées.

Je vous demande de consulter attentivement cette plaquette et de la conserver précieusement.

En complément de ce travail d'information, la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation des moyens communaux pour gérer les risques identifiés.

La mairie tient à votre disposition les différents documents d'information sur les risques recensés.

En espérant ne jamais avoir à appliquer ces précautions de sécurité, je vous souhaite une bonne lecture.

Le maire, Jean-Claude LACROIX.

## Le risque majeur:

C'est un phénomène naturel ou technologique qui peut entraîner des conséquences graves sur les personnes et les biens malgré une très faible probabilité d'apparition.

## La commune de Ceyras est concernée par:

-des risques naturels, tels que les tempêtes et vents violents, les séismes, les inondations, les chutes de blocs ou glissements de terrain, les feux de forêt.

-des risques technologiques, tels que le transport de matières dangereuses, la rupture du barrage.

# LES BONS RÉFLEXES FACE AUX RISQUES MAJEURS

En cas de catastrophe naturelle ou technologique, dès que le citoyen a été prévenu, il doit respecter des consignes générales suivantes :

DANS TOUS LES CAS	AVANT	PENDANT	APRES	CONSIGNES SPECIFIQUES
	Prévoir : - une radio portable équipée de piles - une lampe de poche (piles à vérifier) - une réserve d'eau potable - lors d'une pré-alerte pour une éventuelle évacuation, un sac contenant les affaires de 1ère nécessité (médicaments urgents, papiers d'identité et importants, vêtements chauds, un peu d'argent) - S'informer en mairie des mesures de sauvegarde prévues par le Plan Communal de Sauvegarde	- se conformer immédiatement aux consignes reçues : évacuer ou se confiner en fonction de la nature du risque (cf consignes ci contre)  <b>Écouter la radio</b> France bleu Pour information sur l'évolution de la situation 	<b>Ne pas aller chercher les enfants à l'école</b> Les enfants sont pris en charge par leurs enseignants 	

## Risque



### Inondations - Crues

- Ne pas s'engager sur une route inondée
- Respecter les déviations mises en place
- Fermer les ouvertures
- Couper le gaz et l'électricité
- Évacuer sur préconisation des autorités ou des secours
- Se réfugier sur un point haut (étage, colline...)

## Risque



### Rupture de barrage

- Respecter les consignes données (évacuation ou non, itinéraires à emprunter)
- Ne pas prendre l'ascenseur (coupure de courant)
- Ne pas revenir sur ses pas
- S'éloigner des ponts et torrents

## Risque



### Tempêtes – Vent violent

- Limiter les déplacements ; dans la mesure du possible, rester chez soi
- Ne pas se promener en forêt, ne pas s'abriter sous un arbre
- Ne pas toucher les fils électriques tombés au sol
- Ne pas intervenir sur une toiture
- Pour les orages, ne pas utiliser d'appareils électriques et de téléphone
- Respecter les déviations mises en place



### Feux de forêts

- AVANT: Débroussailler, entretenir les abords des habitations  
 PENDANT:
- Se conformer aux consignes données par les autorités : évacuation ou confinement
  - S'éloigner dos au vent
  - Respirer à travers un linge humide
  - Asperger d'eau si possible les volets, portes et fenêtres pour les habitations situées en zone d'incendie



### Séisme

- PENDANT:
- Rester où on est, s'abriter sous un meuble solide ou contre un mur porteur
  - Éviter la proximité des fils électriques, des arbres, des ponts, des arches...
  - Ne pas allumer de flamme (fuite éventuelle de gaz)
- APRES:
- Couper le gaz et l'électricité ; pas de flamme
  - Évacuer et s'éloigner des bâtiments ; rejoindre un endroit dégagé (place..)
  - Se conformer aux consignes données par les autorités



### Chutes de blocs - Glissement de terrain

- Se conformer aux consignes données par les autorités
- Respecter les déviations mises en place
- Ne pas s'engager sur une route signalée dangereuse
- Se mettre, si possible, dans un local à l'abri, non endommagé
- Fuir latéralement ; s'éloigner du point d'effondrement



### Risque industriel – Nuage toxique Transport de Matières Dangereuses

- Se conformer aux consignes données par les autorités : évacuation ou confinement
- Ne pas fumer, pas de flamme, pas d'étincelle
- Si propagation du nuage toxique, s'éloigner dans le sens perpendiculaire au vent; dans la mesure du possible, se mettre à l'abri dans le bâtiment le plus proche
- Fermer toutes les ouvertures et calfeutrer les aérations
- Couper la ventilation et la climatisation



### Vague de Chaleur

- Boire au moins 1,5 litre d'eau par jour
- Garder tout ses volets fermés
- Rester chez soi aux heures les plus chaudes
- Rester dans des endroits frais
- Prendre des nouvelles des personnes vulnérables autour de nous
- Ne pas consommer d'alcool et manger normalement